ESTEZARGUES

Lettre d'été

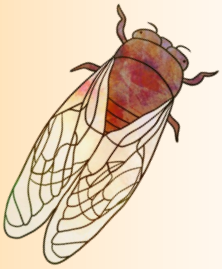

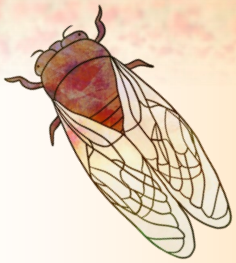

2025

L'édito du Maire

Bonjour à toutes et tous,

Quelle joie, à l'heure où l'actualité se fait chaque jour plus stressante, de pouvoir se retrouver et partager des moments simples et joyeux, en famille et entre amis ! Ce fut le cas autour des enfants pour la fête de l'École et le lendemain pour la Fête de la Musique. Vous trouverez dans cette Lettre d'Été les photos de ces deux événements qui ont chacun connu un franc succès !

L'Équipe pédagogique et les élèves se sont une fois de plus surpassés pour nous présenter un grand spectacle. Les enfants avaient su garder le secret et on les sentait heureux de nous faire découvrir leurs prestations.

Les Vignerons de la Cave d'Estézargues et le Comité des Fêtes s'étaient quant à eux associés pour nous faire vivre une très belle Fête de la Musique, l'occasion là aussi de réunir jeunes et moins jeunes.

J'en profite pour remercier les bénévoles de l'Association des Parents d'Élèves et ceux du Comité Lou Pelaou sans lesquels rien de tout cela ne serait possible, n'hésitez pas à les rejoindre, tous les nouveaux membres sont les bienvenus !

Nous aurons encore deux belles occasions de nous retrouver :

- La Fête Votive, moment très convivial, important pour la cohésion de notre village. Qu'on y passe deux heures ou la journée, c'est un plaisir et c'est aussi le moment de faire connaissance et d'accueillir les nouveaux arrivants. L'engagement des bénévoles du Comité est énorme durant ces trois jours du 18 au 20 juillet ! Entre les taureaux, le bar et les repas, ils ne comptent pas leurs heures !
- Beaucoup de travail également pour les vignerons qui vous accueilleront lors de l'Escapade du 25 juillet.

Nous vous espérons nombreux pour ces deux rendez-vous ! Votre présence récompense les efforts des organisateurs.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, chaud …mais pas trop !

Martine LAGUERIE

ZOOM sur

la rue des Aires, le Chemin du Vieux Moulin et l'Impasse du Four à Pain

La rue des Aires qui monte fortement vers le plateau sud du village, tire son nom de l'utilisation qui en était faite jusqu'au XIXe siècle. Cette zone, proche de l'ancien moulin était en effet l'aire de battage et de vannage du blé. Une fois battu avec un fléau, le blé était ramassé dans des paniers « les vans » puis envoyé en l'air de façon à ce que le vent, fort sur cette zone, sépare le son du grain qui lui, retombe dans le van.

Il ne restait plus qu'à porter les sacs de blé au moulin, récupérer la farine et cuire son pain dans le four à pain du village. Ces deux lieux ne subsistent que par le nom qu'ils ont donné au chemin du Vieux Moulin et à l'impasse du Four à Pain.

Travaux

TRAVAUX VOIRIE

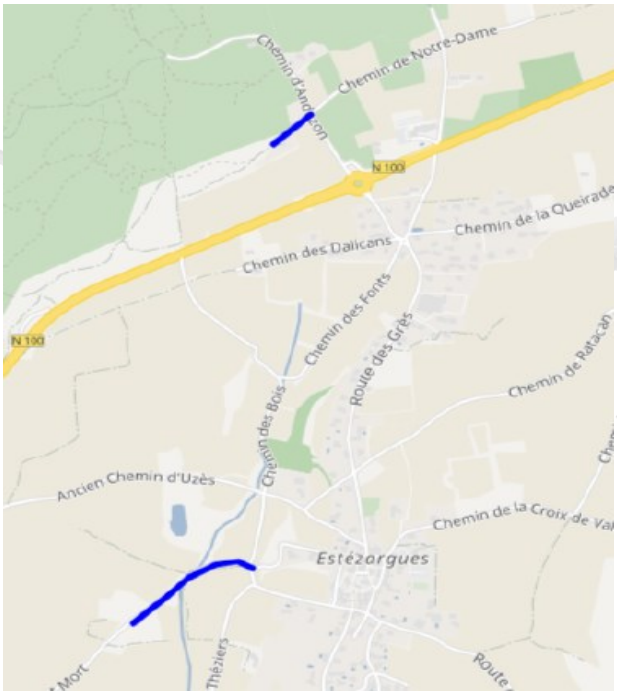

Des travaux de voirie ont été réalisés début juillet. Les chemins concernés sont le **chemin de Plat Mort** à partir de l'intersection du chemin de la Devaise jusqu'à l'ancienne station d'épuration.

Le deuxième chemin est le **chemin du Vieux Télégraphe,** situé de l'autre côté de la RN100.

C'est l'entreprise ROBERT TP qui était en charge des travaux pour un montant de 48 312 euros.

Travaux

RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX IMMEUBLE LE FORGERON DE LA PAIX

Suite au diagnostic énergétique, réalisé sur nos bâtiments communaux, nous avions procédé en 2017 au remplacement des ouvertures de la façade Est des appartements du Forgeron pour un coût de 6 230 €. Nous venons de procéder, début juillet, au remplacement des ouvertures au nord pour un coût de 6 200 €. Nos locataires bénéficieront ainsi d'appartements mieux isolés et devraient voir baisser leur facture d'électricité.

TRAVAUX RUE BASSE CARRIERE

Les travaux commencés courant Novembre touchent à leur fin. Remplacement des canalisations d'eau potable financé par le Syndicat Mixte des Eaux du Plateau de Signargues (178 054 €TTC). Remplacement du tout à l'égout (320 634 €TTC), mise en place d'un réseau d'eau pluviale (103 788 €TTC) terminés courant mars. Les travaux de voirie (111 978 €TTC) avec la pose d'un caniveau central sur toute la longueur de la rue Basse Carrière permettant de canaliser les eaux de ruissellement vers le parking Dibon et la rue de la Risque ont pris fin la dernière semaine de juin. Nous avons obtenu des subventions, 31 540 € du Conseil Départemental du Gard et 136 500 € de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Ces travaux ont aussi concerné la rue du Château Fort, la Traverse du Donjon et l'impasse du Cordonnier qui ont été refaits à l'identique. La calade de Pourchon dont les travaux ne sont pas tout à fait terminés va être réaménagée dans sa partie haute de manière à la rendre plus accessible. Nous remercions vivement les riverains pour leur patience !

RETOUR AU DOUBLE SENS DE CIRCULATION

La création d'un caniveau central a permis de supprimer les deux caniveaux latéraux. La zone de circulation est élargie.

Le Conseil Municipal a, donc, décidé de revenir à la circulation à double sens.

Roulez très prudemment dans les jours qui vont suivre le changement de circulation !!

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner dans cette rue.

Projets

RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX IMMEUBLE DU PRESBYTÈRE

Afin de diminuer la facture énergétique des appartements de ce bâtiment communal, la Mairie a commencé à démarcher des entreprises pour la pose de pompes à chaleur AIR-AIR, en remplacement des chauffages classiques existants. Avec ce dispositif, nos locataires bénéficieront de chauffage et de climatisation moins énergivores et verront baisser leur facture d'électricité.

ECOLE LE ROBINIER - EXTENSION

En raison des effectifs en hausse à l'école primaire et de la capacité limitée de la cantine actuelle, la Mairie a commencé à réfléchir à une future extension des bâtiments scolaires. Nous avons contacté le CAUE du Gard (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour une visite sur site et un exposé de nos attentes. Le rapport rendu envisage une extension de l'école dans le prolongement de la classe de cycle 2, sur le terrain acquis par la Mairie en 2023.

Il s'agirait de construire un restaurant scolaire au niveau des services techniques, avec une ou deux classes au dessus, au même niveau que l'école actuelle. La cour de récréation serait aussi agrandie.

Dans cette optique, le CAUE nous a conseillé d'avoir recours à un programmiste pour évaluer au mieux les besoins de la Mairie, des enseignants et des personnels des écoles afin de répondre à leurs attentes par un projet adapté et évolutif.

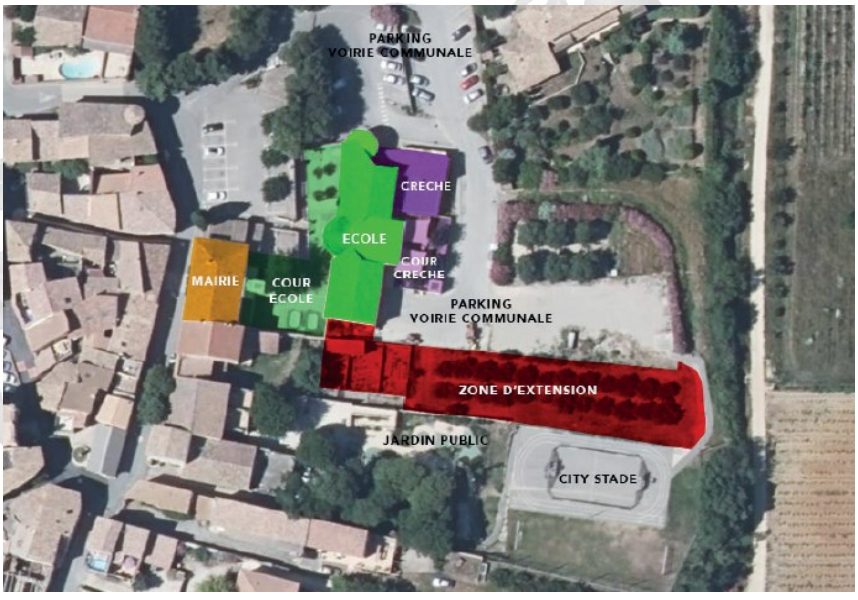

Nous vous tiendrons au courant des avancées de ce dossier

Projets

VIDEOPROTECTION

Le Conseil Municipal a validé le projet d'implantation de 10 caméras pour la vidéoprotection du village. Ce projet, visant essentiellement la protection des personnes, comporte deux caméras à lecture de plaque d'immatriculation aux entrées et sorties du village.

Ce projet , réalisé avec l'avis du référent Gendarmerie de Nîmes, a été agréé par la Préfecture du Gard pour une durée de 5 ans renouvelable.

Un marché public a été lancé. Les entreprises ont jusqu'au 11 juillet pour déposer leur dossier. Les réponses seront analysées fin juillet et le dispositif sera mis en service avant la fin de l'année.

Il s'agit d'un système de vidéoprotection, pas de vidéosurveillance. Cela signifie que les images ne sont pas visualisées en continu. Elles sont stockées pendant 15 jours et ne peuvent être consultées que par le Maire, ses adjoints ou les services de Gendarmerie en cas d'infraction à la loi ou de réquisition.

Les lieux vidéoprotégés seront les entrées et sorties de village, la place de la Mairie, la place du Presbytère, l'école et la crèche, les services techniques/terrains de boules, le jardin du Forgeron et l'aire de jeux.

CREATION D'UN DEUXIEME PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet de construction d'un deuxième parc photovoltaïque suit son cours. Le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation lors de sa réunion du 7 mai dernier, aucune remarque n'a été enregistrée en mairie. Nous recevrons le 17 juillet, les personnes publiques associées pour débattre de ce projet.

Une enquête publique sera ensuite ouverte à l'automne concernant le projet de parc et la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en autorisant l'implantation à l'est de l'aire d'autoroute Estézargues Nord.

Vie locale

ECLAIRAGE PUBLIC: UN PROBLEME DE COLLE!

Vous avez tous remarqué que nos nouvelles lanternes posaient problème… Les globes se décrochaient et tombaient au fond de leur berceau !

Le problème venait de la colle, inadaptée au matériau du globe. Toutes les lanternes seront remplacées avant l'automne, aux frais de l'entreprise bien entendu. Désormais, les globes seront fixés et non simplement collés sur la lanterne.

DANGER ! MUR EN PERIL - CALADE DE POURCHON

Merci de respecter le barriérage qui interdit le passage dans la Calade de Pourchon.

Ne prenez pas de risque en circulant sous le mur privé très instable et ne déplacez pas les barrières.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Ce 8 mai fut à nouveau un temps de recueillement pour rendre hommage aux soldats morts pour la France lors de la Seconde Guerre Mondiale, ainsi qu'à ceux tombés au combat dans l'année.

L'occasion de rappeler que la Paix n'est jamais acquise définitivement et qu'il faut œuvrer pour la préserver jour après jour. Les tensions internationales sont importantes et le monde entier s'inquiète de l'embrasement du Proche Orient qui pourrait avoir des conséquences internationales..

Vie locale

LETTRE DE SAISON
DE LA BIBLIOTHEQUE DE SOLANGE

chères lectrices, chers lecteurs,

votre bibliothèque ouvre ses portes pendant le mois de juillet

les mercredis de 17H à 18H

les jeudis de 17H à 18H

VOUS POURREZ DÉCOUVRIR NOS NOUVEAUTÉS POUR DES MOMENTS DE LECTURE INOUBLIABLES !!!

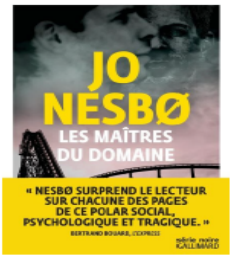

Au plaisir de vous y retrouver

FERMETURE ANNUELLE TOUT LE MOIS D'AOUT

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles? découvrir le fonctionnement d'une bibliothèque au milieu d'un réseau? Vous former sur la gestion d'une bibliothèque? Contactez nous! par mail (estezarguesbibliotheque@orange.fr) ou par tel (0626196162)

REPAS DES AÎNÉS

Dans la salle du Forgeron, cette année encore nous avons passé une agréable journée pour le repas des aînés. Excellent repas servi par l'équipe du traiteur Nabil ZEDOUR. Petite frayeur à la fin du repas due au malaise de José. Heureusement tout va bien pour lui. Nous avons terminé l'après-midi par un loto, qui a fait des heureux.
Rendez-vous l'année prochaine !

Vie locale

CAFÉ DES MOURRES

Suite à une manifestation d'intérêt spontanée de Monsieur Hubert Teyton pour créer un café-restaurant dans l'Atelier du Presbytère, nous avons lancé un avis de publicité préalable à une occupation temporaire du domaine public.

Une seule autre personne semblait intéressée et a pris rendez-vous en mairie pour obtenir des renseignements. Nous lui avons remis un dossier de candidature qu'il n'a finalement pas déposé.

Une convention a donc été signée pour une durée de 9 ans avec Monsieur Hubert Teyton. Celui-ci prend en charge la remise en état du local et son aménagement. Les travaux ont commencé fin juin..

Nous espérons tous que ce café-restaurant créera une animation bénéfique au village. L'intérêt d'un tel lieu pour la vie du village est évident : cohésion, échanges, plaisir des rencontres et convivialité. Nul doute qu'avec son expérience, de bonnes recettes et des produits locaux, le Chef saura obtenir une clientèle fidèle !

LES SOIRÉES FOOD-TRUCKS A LA CAVE COOPERATIVE

Cette année, les soirées foodtrucks sont revenues du 30 mai au 27 juin, tous les vendredis à partir de 19h, pour cinq rendez-vous gourmands à la cave coopérative.

Le format était un peu plus resserré que l'année dernière : en effet, les très attendues **Escapades de Signargues** auront lieu le vendredi 25 juillet pour clôturer les festivités vinicoles.

Chaque semaine, des foodtrucks différents, l'Atelier ZN ou encore le Comité des Fêtes, se sont installés sur place, proposant un large choix de spécialités sucrées et salées pour tous les palais. Pour accompagner les plats, le bar à vins tenu par les vignerons proposait ses cuvées dans une ambiance décontractée.

Vie locale

LES SOIRÉES FOOD-TRUCKS A LA CAVE COOPERATIVE - suite

Nouveauté cette année : un groupe de musique était présent chaque soir, pour assurer une ambiance festive du début à la fin.

Et pour plus de confort, la cave avait doublé le nombre de tables et de bancs, permettant à chacun de profiter pleinement de la soirée.

Rendez-vous à la cave l'année prochaine pour savourer à nouveau l'été en avant-première !

PREMIER VERNISSAGE POUR STÉPHANIE MONNIER REBEYROL

Au caveau de la cave des vignerons, du 22 mai au 12 juin, les visiteurs ont pu découvrir les œuvres colorées de Stéphanie Monnier Rebeyrol, présentées pour la première fois au public. Après avoir longtemps partagé son temps entre sa vie professionnelle et familiale, l'artiste a décidé, il y a trois ans, de se consacrer pleinement à la peinture, une passion qu'elle cultive depuis l'enfance.

Elle s'est initiée plus sérieusement à l'art pictural en suivant des cours, avant de développer un style personnel, fait de formes abstraites et de teintes éclatantes. Ses toiles, pleines de vie et d'émotion, traduisent un univers intime et vibrant.

Cette première exposition a également été l'occasion, pour la cave des vignerons, de dévoiler les nouvelles étiquettes de deux cuvées en appellation Côtes du Rhône Villages Signargues. Celle du Domaine de Sarrelon reprend un détail d'une toile de l'artiste, tandis que celle du Domaine de la Coudette met en scène les deux enfants de Lysianne Maggi, dans un clin d'œil à l'histoire personnelle du domaine.

Les œuvres de Stéphanie seront à nouveau exposées en septembre, dans l'annexe de la mairie de Rochefort-du-Gard.

Vie locale

LES ESCAPADES DE SIGNARGUES FONT LEUR GRAND RETOUR

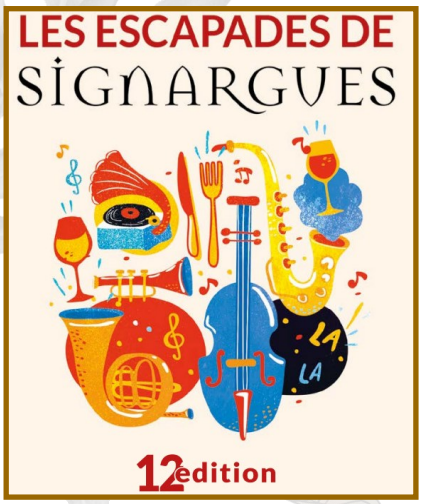

Les Escapades de Signargues reviennent en fanfare le **25 juillet 2025**, pour une édition très attendue par les amateurs de vin, de gastronomie et de convivialité. Ce rendez-vous emblématique du terroir marque un moment fort de l'été, célébrant l'art de vivre en Côtes du Rhône.

Cette année, le parcours retrouve le cœur du village, le long d'une balade ponctuée de haltes gourmandes, de rencontres avec les vignerons et d'animations musicales.

Afin d'assurer une déambulation sereine et bucolique, la D235 sera fermée à la circulation au niveau du chemin de Ratacan, permettant au village ancien de devenir entièrement piéton. Des déviations seront mises en place via le chemin des Dalicans (Nord-Sud) et le chemin de la Coste (Sud-Nord).

La gastronomie, comme toujours, sera au cœur de l'événement, avec un menu unique, concocté par les artisans du territoire :

L'Atelier ZN ouvrira le bal avec son émietté de cabillaud façon brandade accompagné de sa salade composée.

La Maison Deurrieu surprendra les papilles avec une pièce de porc d'Auvergne cuite à basse température, nappée d'une réduction au chorizo, et servie avec une purée fondante de patate douce.

Pour les amateurs de tradition, le fromage sera servi par **Les saveurs de notre Dame** et sublimé par l'huile d'olive de Nîmes Picholine du Domaine de Pierredon.

Pour terminer en douceur, **Rêve Pâtissier** proposera un délicieux gâteau chocolat/framboise aux saveurs authentiques.

Des musiciens rythmeront la soirée avec des performances en plein air, accompagnant les mets et les vins de l'appellation Signargues, qui seront bien entendu à l'honneur tout au long de la soirée. Les vignerons de l'appellation vous attendent nombreux pour célébrer ensemble ce nouveau millésime, entre traditions, découvertes et plaisirs partagés. *Réservation sur www.escapadesdesignargues.fr.*

Vie locale

MARCHE HEBDOMADAIRE DU JEUDI

Durant le mois d'août, « Mon Joli Jardin » marchand de fruits et légumes ne viendra plus qu'un jeudi sur deux.. Il arrête, définitivement, le marché du jeudi à Estézargues à compter du mois de septembre.

Place 70
Food & Drinks

UN ÉTÉ CHAUD CHEZ PLACE 70 !

Après l'inauguration de la Chapelle 70 le 28 mai, préparez-vous pour une saison festive et pleine de surprises à Estézargues !

5 Juillet - Ouverture de la Piscine tous les samedis

Nouveau ! Chaque samedi, détendez-vous de 10h à 18h autour de la piscine :
Transats sous le soleil, restauration et cocktails au bord de l'eau.
30€ de conso minimum – Réservation obligatoire.

26 Juillet - Soirée Barbie

La soirée rose la plus attendue de l'été !
Thème Barbie – dress code rose ou déguisement complet..
DJ set, taureau mécanique, bar à vinyles, piste disco
Concours du meilleur déguisement.
On vous attend chez Place 70 pour un été inoubliable !
Réservations au 04 66 57 03 08.

Informations communales

COMMUNE D'ESTÉZARGUES-BUDGET PRIMITIF 2025
(VOTÉ LE 2 AVRIL 2025)

La section de **FONCTIONNEMENT** retrace toutes les opérations relatives à la gestion courante.

Les DÉPENSES

* Le personnel
* Les achats de fournitures et de services
* Participations aux syndicats intercommunaux comme le SDIS (secours et incendies), le syndicat de l'eau (SMEPS), Syndicat du lycée
* Les frais financiers de la dette (intérêts),
* Virement à la section d'investissement

LES RECETTES

* Le report d'excédent de l'année N-1
* Les recettes fiscales (impôts, directs et indirects)
* Les dotations de fonctionnement l'État (ex: Dotation Globale de Fonctionnement)
* Autres produits de gestion courante : location de locaux communaux (salle, logements…).

La section **d'INVESTISSEMENT** retrace les opérations qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine de la commune.

Les DÉPENSES

* Le remboursement de la dette (capital)
* Immobilisations corporelles— Les travaux (Construction des services techniques , voirie communale, signalétique, acquisitions de terrains, vidéoprotection, aménagement du réseau d'eaux pluviales rue Basse Carrière, Pose d'une échelle à la tour de guet, changement de fenêtres appartements du Forgeron,, entretien des appartements communaux et des bâtiments communaux, bouche à incendie ….)

LES RECETTES

* Virement de la section de fonctionnement
* Les subventions d'équipements reçues (Etat, Région, Département)
* La Taxe d'aménagement,
* Les emprunts.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

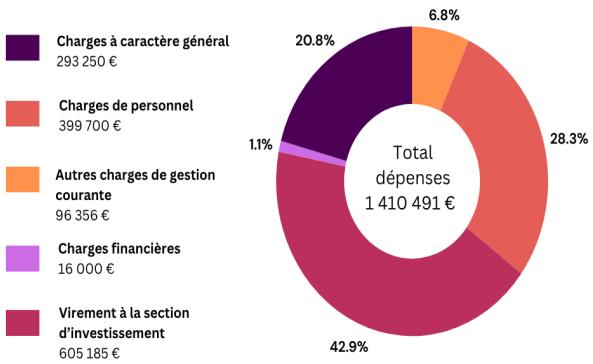

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

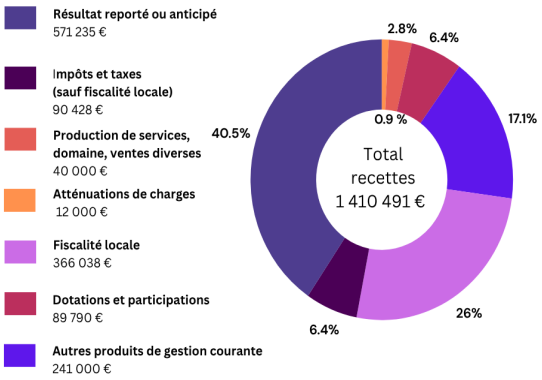

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

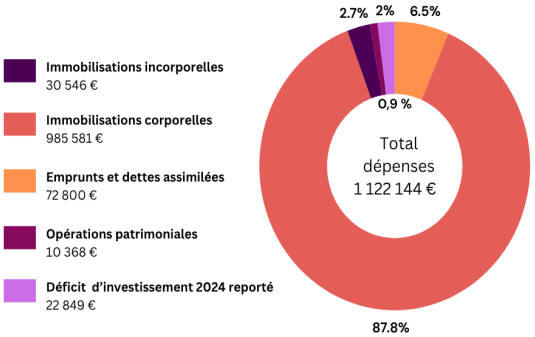

RECETTES D'INVESTISSEMENT

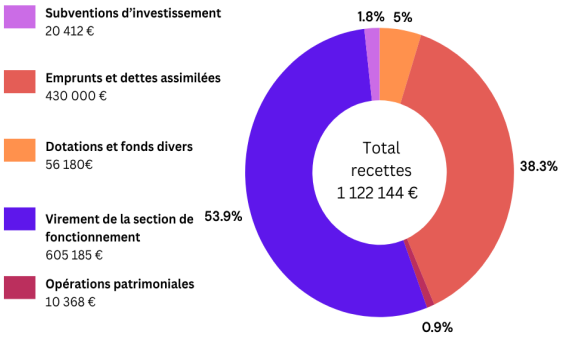

Informations communales

AGENDA

Lundi 07 juillet : Ouverture du centre de loisirs « Le Robinier » à Estézargues et du Club Ados à Remoulins.

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 juillet : Fête votive 2025

Le temps fort des festivités aura lieu pendant la fête votive qui se déroulera du vendredi 18 au dimanche 20 juillet. Au programme : taureaux, jeux gonflables et food-trucks. Comme chaque année, la municipalité prend à sa charge (abrivado, bandido et course camarguaise de la manade Colombet offerts aux Estézarguais, service de secours, contrat de collecte des déchets et feu d'artifice).

ATTENTION, Durant la course longue, prévue le DIMANCHE 20 JUILLET entre 10h00 et 12h00, la route départementale et le Chemin de la Queirade seront fermés au stationnement et à la circulation (Départ prévu des taureaux de la fin du Chemin de la Queirade avec une arrivée prévue à l'Avenue de l'Ancien Marché).

Samedi 25 juillet : Escapades de Signargues à Estézargues (12ème édition)

Découvrez les vins de Signargues autour d'une balade gourmande et musicale dans le cœur du village d'Estézargues.

Lundi 1er septembre : Rentrée des classes

Mardi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918

Jeudi 18 décembre 2025 : Repas de Noël des écoles

ETAT CIVIL

NAISSANCES

MORENO SERRE Apolline le 12/02/2025
GERVAIS LEJEUNE Malo le 20/02/2025
GUIGUES GIMENO Alfie le 14/03/2025
HARDY Anaëlle le 03/05/2025

DÉCÈS

LECCHINI veuve BLANC Georgette le 22/03/2025
GERVAIS LEJEUNE Malo le 24/03/2025
VINCENT Frédéric le 06/06/2025
GROS Claude le 02/07/2025

Informations communales

PLAN CANICULE

Activation du numéro vert Canicule Info Service 0800 06 66 66

Le CCAS reste pleinement mobilisé pour accompagner les habitants pendant cet épisode de fortes chaleurs.

Si vous êtes une personne âgée, fragile ou isolée, **Contactez la mairie pour vous signaler au 04 66 57 07 80.**

La salle du Conseil Municipal, climatisée et accessible par l'ascenseur, est à votre disposition de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Rappel des bons réflexes en période de canicule :

⇒ Limitez les efforts physiques,
⇒ Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool,
⇒ Buvez de l'eau régulièrement sans attendre d'avoir soif,
⇒ Rafraîchissez vous et ventilez vous,
⇒ Gardez votre logement frais (volets fermés la journée)
⇒ Prenez et donnez des nouvelles de vos proches.

En cas de doute, contactez le SAMU en composant le 15.

DEFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE (DAE)

Un DAE est disponible en cas d'urgence rue du Barri, à l'entrée de la salle du Forgeron de la Paix.

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Le mode d'emploi du DAE en vidéo est disponible sur le site de la commune : estezargues.fr.

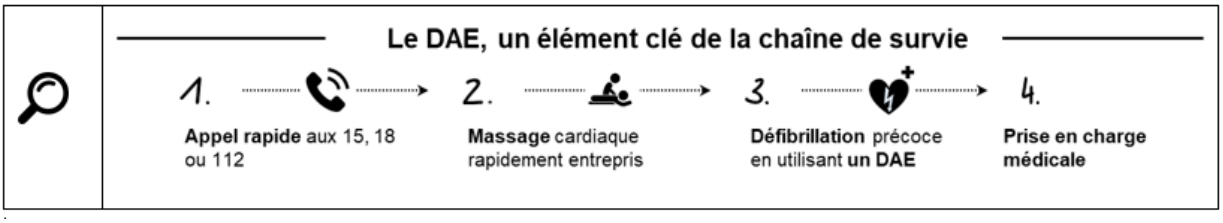

Informations communales

RECENSEMENT CITOYEN

PARTICIPATION CITOYENNE

Pour mémoire, la Commune a conventionné avec la Gendarmerie pour la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne ».

Ce dernier repose sur la vigilance des tous les habitants sur les choses inhabituelles qui pourraient se passer dans le village: individus au comportement suspect, véhicule semblant être en repérage pour des cambriolages, démarchages agressifs……

Dans cette situation n'hésitez pas à contacter Madame le Maire ou ses Adjoints. Ils sont en lien direct avec la Gendarmerie via une application sécurisée fonctionnant 7j/7et 24h/24.

Ne tentez pas d'intervenir et ne prenez pas de risque. En cas d'urgence composez directement le 17.

Les gendarmes sont aussi susceptibles de nous transmettre des informations, des recommandations que nous vous transmettons via les réseaux sociaux.

La sécurité est l'affaire de tous. Soyons vigilants !

RAMASSAGE CITOYEN

Pour la 2ème année consécutive, un ramassage citoyen a été organisé ce printemps toujours en collaboration avec la Communauté de Communes du Pont du Gard et le SMICTOM Rhône Garrigues qui ont fourni gants de protection, pinces et sacs.

Le dimanche 6 avril nous nous sommes retrouvés sur la place de la Mairie pour constituer 3 petits groupes qui se sont répartis par secteurs :

⇒ Zone école / crèche / city stade et aire de jeux

⇒ Route des Grès

⇒ Chemins de Frigolet, Genestas, Vieux Moulin, la Coste, Sablas, Queirade.

Nous avons ramassé les déchets qui jalonnaient ces espaces : mégots, papiers, cartons, plastiques, bouteilles, canettes… Au total cela a permis de remplir de nombreux sacs qui ont été déposés dans les bacs mis à disposition par le SMICTOM près du parking de la crèche.

Si certains détritus se retrouvent au bord des routes ou dans les fossés à cause du vent, certains sont encore trop souvent jetés par les fenêtres ou déposés illégalement pour former des « décharges sauvages » qui sont interdites. Il existe pourtant une solution à chaque type de déchets : tri sélectif, poubelle, borne d'apport volontaire (verre, papier, textile), déchetterie (et son espace réemploi), service pour les encombrants, broyage des végétaux à domicile… N'hésitez pas à consulter le site du SMICTOM Rhône-Garrigues (smictom-rhonegarrigues.fr)

L'initiative s'est clôturée à la salle du Forgeron de la Paix autour du verre de l'amitié. Petits et Grands, nous avions tous besoin de nous désaltérer après cette matinée chaude et ensoleillée !

Nous étions moins nombreux que lors de la 1ère édition du 17 mars 2024, mais toujours dans la bonne humeur et avec la volonté d'offrir une belle image de notre village à ceux qui le traversent et un environnement de qualité pour ses habitants.

Informations communales

SMICTOM
RHÔNE - GARRIGUES

NOUVELLES FILIÈRES DE TRI EN DÉCHÈTERIES

CE QUI CHANGE EN 2025

DANS NOS 3 DÉCHÈTERIES :
- ARAMON / DOMAZAN
- LES ANGLES
- ROQUEMAURE

UNE RÉFORME NATIONALE : LA REP

Le SMICTOM Rhône-Garrigues adapte ses déchèteries à la loi anti-gaspillage de 2020. Cette loi impose aux fabricants de prendre en charge la fin de vie de leurs produits via les filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur).

OBJECTIFS :
- Optimiser les coûts de traitement
- Mieux trier les déchets
- Favoriser leur recyclage ou réutilisation

Les déchèteries d'Aramon/Domazan, Les Angles et Roquemaure accueillent désormais de nouveaux flux et adaptent leur organisation pour faciliter ces tris.

TRI EN DECHÈTERIE

ILS SERONT RECYCLÉS OU VALORISÉS ÉNERGÉTIQUEMENT :

OBJETS ET MATÉRIAUX DE LA MAISON
Mobilier d'intérieur et extérieur (meubles, tapis, stores, etc)
Literie (matelas, sommier, etc)
Outils de bricolage et de jardinage (seaux, tuyaux d'arrosage, etc)

JOUETS

REMBOURRÉS
Couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage, surmatelas.

PLASTIQUES RIGIDES MULTI-REP
Seulement certains plastiques rigides : meubles, tables et chaises en plastique, tuyaux et raccords PVC, gaines ICTA, etc

GRAVATS
Vous pouvez également jeter vos porcelaines, céramiques et pots de fleurs en terre cuite. Il est interdit d'y déposer de l'amiante.

PLÂTRE

PILES, ACCUMULATEURS ET BATTERIES DE VOITURE
Pensez aux piles rechargeables et achetez des jouets sans piles (si possible).

CARTOUCHES D'ENCRE
Pensez aux cartouches réutilisables et évitez d'imprimer lorsque c'est possible.

RADIOGRAPHIES
Même si c'est léger, c'est polluant : pensez à les amener en déchèterie !

HUISSERIES
Plaques de verre seules interdites. Vitres intactes uniquement.

AMPOULES ET NÉONS
Achetez des ampoules à longue durée de vie et faible consommation.

PRÉPARER VOTRE PASSAGE, C'EST GAGNER DU TEMPS SUR PLACE ET FLUIDIFIER LE TRAFIC

1 AVANT DE VOUS RENDRE EN DÉCHÈTERIE

Pensez aux alternatives à la déchèterie !
- **Réparez, donnez, échangez ou vendez** les objets qui peuvent l'être.
- **Utilisez les autres points d'apport du territoire :** les bornes sur les points de vente, la reprise par les magasins.

› **Retrouvez ces points sur les sites des éco-organismes : écomaison, ecologic, Valobat, Ecosystem, etc.**

2 TRIEZ LES DÉCHETS PAR TYPE

Dans votre coffre ou remorque après avoir vérifié qu'ils sont acceptés en déchèterie. Consultez les horaires d'ouverture et regroupez vos passages pour éviter de multiplier les entrées.

3 ORGANISEZ-VOUS POUR DÉCHARGER DE MANIÈRE AUTONOME.

4 SUR PLACE, RESPECTEZ LES CONSIGNES DONNÉES PAR L'AGENT DE DÉCHÈTERIE.
En cas de doute, n'hésitez pas à le questionner.

5 LAISSEZ LE SITE PROPRE APRÈS VOTRE PASSSAGE.

À la déchèterie, ne pas respecter le règlement c'est se mettre en danger, mettre en danger les autres et s'exposer à des poursuites.
- **Garez-vous correctement** pour ne pas gêner la circulation
- **Coupez votre moteur** lors du déchargement
- **Ne faites pas de récupération**
- **Surveillez vos enfants**

CHAQUE GESTE COMPTE !

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Déchèteries concernées :

ARAMON / DOMAZAN	LES ANGLES	ROQUEMAURE
HORAIRES	Du lundi au samedi, de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h15.	
	Fermeture les dimanches et jours feriés.	

Des agents sont présents sur place pour vous conseiller et garantir un tri conforme.

SMICTOM RHÔNE - GARRIGUES
150 Chemin des Sableyes, 30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON
04 90 15 17 80 | contact@smictomrhonegarrigues.fr
www.smictom-rhonegarrigues.fr

HUILES
Ne jetez ni vos huiles de friture, ni vos huiles de vidange dans les égoûts. Elles sont particulièrement nocives pour vos canalisations et pour l'environnement. **Ne les mélangez pas !**

DEEE : DÉCHETS ÉLECTROMÉNAGERS
Pensez à les faire réparer notamment dans les Repair Cafés ou redonnez-le au point de vente lors d'un achat équivalent.

PAPIERS/ CARTONS
Pensez à vider les cartons et à les plier avant de venir.

DÉCHETS DANGEREUX
Produits dangereux dont peintures, solvants, phytosanitaires et outillages du peintre.
Quand vous achetez, prévoyez au plus juste les quantités. Pour le ménage ou le jardinage, des solutions naturelles existent.

BOIS
Les palettes usagées sont recherchées par les bricoleurs. Donnez-les ou vendez-les !

MÉTAL
Attention : bouteilles de gaz et extincteurs sont interdits.

AUTRES DÉCHETS

Ce qui ne va pas dans les autres bennes et qui n'est pas interdit doit être déposé en vrac dans les «encombrants». Les sacs opaques fermés sont interdits.

Principaux déchets INTERDITS en DÉCHÈTERIES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- Bouteilles de gaz
- Extincteurs
- Produits radioactifs
- Terre
- Amiante (hors rdv)
- Briques plâtrées aux Angles
- Médicaments
- Déchets de soins à risques infectieux (DASRI)
- Explosifs
- Pneumatiques
- Ordures ménagères

Informations communales

BROYAGE A DOMICILE

Pour les résidus de taille de haies et d'arbustes et les résidus de débroussaillage :

⇒ Je prépare 3 m3 au moins et des branches de 8 cm maximum,

⇒ Je prépare l'intervention en rassemblant les déchets verts,

⇒ Je suis présent lors de l'intervention (1 à 2 heures selon la quantité à broyer).

Attention pas de branches de platanes, car ils peuvent être porteurs de maladie, ni de ronces, ni de lierres

Prise en charge à 70 % SMICTOM Rhône-Garrigues et 50 % en crédit d'impôt.

• Coût facturé : 30€ / heure et crédit d'impôt de 50% soit un coût réel de 15€ / heure.

SMICTOM RHÔNE - GARRIGUES

Contact: 04 90 15 17 80 du Lundi au Vendredi

OBLIGATION DE CRÉPIR

Opération "Masquons les parpaings apparents !"

Enduire ses murs de clôture, c'est garantir une harmonie architecturale, respecter un style local, rendre l'aspect visuel d'une rue plaisant, embellir son village, respecter son voisin mais aussi et surtout la loi !

En effet, il est interdit de laisser sans enduit des matériaux destinés à être recouverts tels que des briques creuses, des parpaings, etc...

Si cette obligation n'est pas respectée par le propriétaire du terrain, aucun certificat de conformité ne sera délivré. Cette démarche municipale suit le Code de l'urbanisme qui astreint les propriétaires à crépir leurs façades et leurs murs de clôture sur les deux faces, dans l'année qui suit leur construction.

Les propriétaires concernés sont donc invités à se mettre en règle sur rappel d'un courrier du Maire.

Informations communales

TRAVAUX NON DÉCLARÉS

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) est un document d'urbanisme rédigé par la commune pour réglementer le droit des sols. Des infractions aux règles d'urbanisme ont été constatées notamment la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue.

Quels travaux sont à declarer ?

- Les travaux de création ou d'extension de surface,
- Le changement de destination d'un local,
- La construction d'une piscine,
- Les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- La pose d'unités extérieures de climatisation,
- Les clôtures.

Des consignes sont données à la police intercommunale pour relever systématiquement les éventuelles infractions aux règles d'urbanisme.

Par ailleurs, il est rappelé que le bénéficiaire doit obligatoirement afficher sur le lieu du chantier l'autorisation décrivant les travaux prévus. Ce panneau doit être lisible depuis la voie publique.

Il est obligatoire de déposer en Mairie la Déclaration d'ouverture de chantier (**DOC**) ainsi que la Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (**DAACT**). Le non dépôt de ces déclarations implique que :

- toute future demande de travaux nécessitera, préalablement, la validation des procédures antérieures. Cette nouvelle demande pourra se voir retardée indéfiniment,
- La conformité ne sera pas prouvée, ce qui freine une vente ou une mutation de biens,

Au-delà des conséquences spécifiques liées au non-respect de la règlementation en vigueur, il n'y a aucune raison que certains s'exonèrent du paiement de l'impôt foncier et de la taxe d'aménagement dus par tous ceux qui sollicitent, dans les règles, un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux. Ces deux taxes comprennent une part communale, dont le taux est fixé en Conseil Municipal (5 %) laquelle abonde de façon significative les recettes de fonctionnement de la collectivité.

Parce que vos biens immobiliers ont plusieurs vies et que l'Etat ne peut pas deviner qui occupe votre logement, pensez à déclarer vo(s)tre bien(s) immobilier(s) sur impots.gouv.fr sur votre espace sécurisé dans la rubrique **« biens immobiliers ».** Le parcours s'adapte en fonction de vos réponses et vous êtes guidé via des infobulles et une FAQ.

La municipalité compte sur le sens civique de chacun et souhaite ne pas avoir à recourir aux sanctions.

OBLIGATION D'ÉLAGAGE DES PLANTATIONS DÉBORDANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'élagage des arbres au bord des routes, une obligation réglementaire et citoyenne :

Les branches de vos arbres dépassent sur la voie publique… et présentent des risques pour la sécurité des autres usagers. *Vous devez les couper* !

La Commune rappelle que l'élagage est une obligation au droit du domaine public. Les propriétaires riverains doivent obligatoirement élaguer leurs arbres, arbustes ou haies dont les branches gêneraient la circulation, la visibilité et seraient de nature à entraver la commodité du passage.

Le Maire peut, dans le cadre de ses pouvoirs de police, adresser aux propriétaires concernés, une mise en demeure de réaliser, dans de brefs délais, les travaux d'élagage nécessaires. En cas de non prise en compte, le Maire peut intervenir directement sans votre accord et faire procéder **à votre place et à vos frais,** à l'exécution d'office des travaux.

Procédure d'élagage et précautions :

Lorsqu'il est de votre responsabilité de couper ou d'élaguer vos arbres à proximité des lignes électriques, rien ne vous empêche de le réaliser vous-même avec des outils adaptés. Vous pouvez aussi faire appel à une entreprise agréée à vos frais. Vous devez cependant dans les deux cas contacter au préalable Enedis (Tél : 09 72 67 50 30).

L'envoi d'une DT-DICT (ou Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de travaux) en mairie est obligatoire.

En cas de dommages causés à la voie publique, la Commune est fondée à demander réparation du préjudice subi au propriétaire de l'arbre qui en est à l'origine sur la base des **articles 1240 à 1242 du Code Civil**.

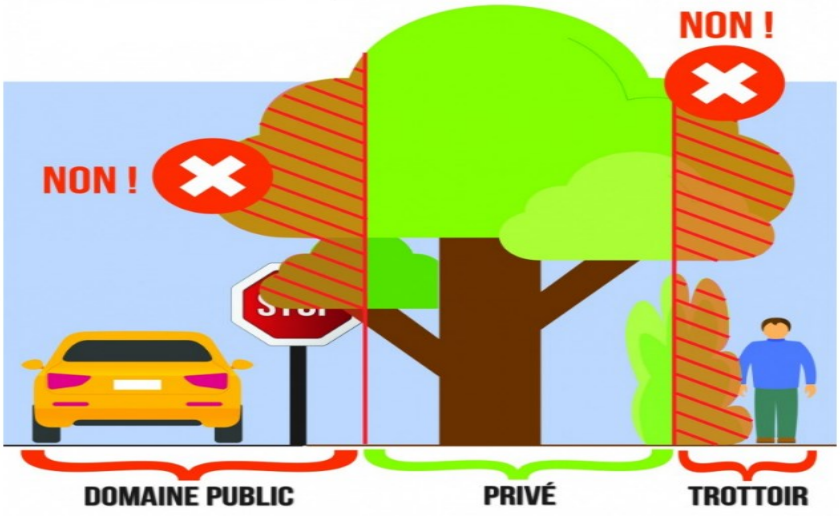

Ecole Le Robinier

Sortie Château de Bosc

Vendredi 2 Mai toute l'école Le Robinier d'Estézargues s'est rendue à pied au Château de Bosc à Domazan. Les grands du cycle 3 ont gentiment pris par la main les enfants de maternelle pour les aider à marcher tout au long de cette belle randonnée au milieu des vignes et des champs d'oliviers.

Au château, les élèves ont pu faire le tour du musée des enfants et participer aux différentes activités. Les élèves de cycle 2 et 3 avaient des questionnaires pour guider leurs visites des musées de la moto et du vélo. Tous les élèves , en fonction de leur âge, et par petits groupes, ont participé au jeu de piste dans le parc du château et répondu aux différentes questions autour de l'exposition sur Léonard de Vinci.

Ils ont également pu vérifier leurs réponses et profiter de la ludothèque avec des jeux et des livres autour de cet ingénieux artiste.

Pour le retour, grâce à quelques encouragements, les plus jeunes comme les plus âgés n'ont pas démérité pour gravir les dernières côtes et parcourir ainsi presque 8 km aller-retour ! Bravo à tous et merci aux parents accompagnateurs ainsi qu'à L'APE qui a financé les visites pour tous les élèves.

Une belle journée de cohésion pour toute l'école sous un beau soleil de ce début de mois de mai.

Ecole Le Robinier

Rencontre USEP à Montfaucon

Mardi 13 mai, la classe maternelle d'Estézargues a pris le bus avec les classes maternelle de Sernhac pour se rendre à Montfaucon.
A notre arrivée, les équipes ont été constituées pour que les enfants des 3 écoles soient mélangés et puissent partager ce moment .

Les maîtresses avaient prévu un parcours d'orientation à travers le village, jusqu'à la chapelle Saint-Maur et au château. En chemin, grâce à un plan à suivre et des photos à retrouver, des petites questions et découvertes, les élèves ont pu observer les différents lieux emblématiques du village: la Mairie, l'église, la fraise de Montfaucon (symbole du village), le nom d'une rue, le Rhône, le monument aux morts... etc et nous avons arpenté un joli chemin verdoyant jusqu'au point culminant : le fameux château !

A notre arrivée, le comte nous a accueilli et nous a expliqué le rôle du château dans le passé. Il nous a fait observer les remparts, les créneaux, les meurtrières, les gargouilles et le donjon.

Nous sommes ensuite redescendus pour pique-niquer à l'ombre car les petits sportifs avaient grand faim. En effet, ils avaient parcouru 6 km !

De retour à l'école, petit temps de repos et petit goûter avec la remise d'un diplôme pour leur belle participation à cette journée sportive.

Merci aux parents accompagnateurs et à la mairie qui finance chaque année l'adhésion de l'école à l'USEP, ce qui permet de belles rencontres sportives et humaines.

Ecole Le Robinier

Le carnaval à l'école !

Le vendredi 11 avril, c'était carnaval à l'école ! Dès le matin, les élèves de maternelle sont arrivés à l'école déguisés pour profiter de cette journée avec leur maitresse Claire et Magali, atsem.

Les élèves de cycle 2 et 3 se sont déguisés dès la fin du repas de la cantine. Au programme de l'après-midi : danse et jeux, défilé par classe dans la cour. Ce bel après-midi s'est conclu par un goûter, offert par l'APE. Merci à eux d'avoir participé à ce moment convivial.

13 MAI Journée USEP à l'école :

Le mardi 13 mai, les classes de cycle 2 et 3 recevaient une classe de cycle 2 de Vers-Pont-du-Gard et une classe de cycle 3 de Remoulins pour participer ensemble à une journée multisport.

Au programme de la journée, les élèves ont pu s'essayer aux activités suivantes : pétanque, basket, cécifoot, athlétisme, et lancer. Cette journée a été très enrichissante pour les élèves qui ont pu revoir ou rencontrer d'autres élèves et partager des moments conviviaux autour du sport.

L'équipe remercie les parents qui nous ont aidés toute la journée et la mairie grâce au financement de l'adhésion USEP qui permet de rendre ces rencontres possibles.

Ecole Le Robinier

Visite culturelle et artistique à Arles

Le jeudi 12 juin, les élèves de l'école d'Estézargues sont allés à Arles.

Les maternelles ont commencé par une petite projection au cinéma d'arts et d'essai « Le Méjean ». Ils ont visionné 6 court métrages autour de la ronde des couleurs avec des techniques d'animation différentes.

L'après-midi, ils se sont rendus à la fondation Van Gogh pour une visite guidée par Justine qui a présenté deux tableaux du célèbre peintre et quelques œuvres de l'artiste invité du moment : Sigmar Polke. Puis, les élèves ont pu créer une œuvre d'art en utilisant les différents procédés artistiques de Sigmar : les coulures, les points noirs, le tissu pour faire de la peinture abstraite.

Les CP CE1 CE2 CM1 CM2 ont visité l'amphithéâtre ou arènes, le théâtre antique, le cloître, les cryptoportiques : les souterrains du forum romain et les thermes de Constantin. Ils sont aussi allés visiter un musée : le musée Réattu.

Dans ce musée, la guide Julie a fait découvrir aux élèves la vie de Picasso. Les élèves ont participé à deux activités : une activité durant laquelle il fallait réaliser des croquis sur le cubisme à partir d'œuvres et un jeu de devinette sur un tableau de Picasso.

Les élèves ont eu la chance de découvrir deux œuvres originales de Pablo Picasso : *Lee Miller en arlésienne* et le *portrait de sa mère* ainsi qu'une photographie de son œuvre *la dame au mouchoir Dora Maar.*

Le midi, tous les élèves se sont retrouvés à l'Hôtel dieu ou espace Van Gogh pour pique-niquer.

Ils ont également pu découvrir la place du Forum où se trouve le café Van Gogh.

Les élèves ont adoré leur journée et sont repartis des souvenirs plein la tête.

Jeunesse

CENTRE DE LOISIRS—ÉTÉ 2025

L'ALSH ouvre ses portes dans les locaux de l'école le Robinier, du 7 juillet au 1er août 2025. Le centre accueille des enfants de 3 à 11 ans.

Water tag

Cette année, la direction est assurée par Yohan. Sarah étant en congé parental, elle reviendra pour l'été 2026. Les animateurs restent les mêmes que l'année dernière (Emilie, Pablo, Amélia et Marilou) avec un nouvel arrivé, Noa. Ils veilleront au bon déroulement du centre et des activités.

Le mini camp est prévu du 16 au 18 juillet à la Bastide du Joncas à Martigues. Yohan et Amélia seront du voyage avec 15 enfants inscrits. Ils seront tous en possession du diplôme de natation. Au programme canoé, water tag, plage, jeux d'aventures….
Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous écrire à ym.estezargues.mairie@orange.fr ou par téléphone au 04.66.57.07.80.

Thèmes et Planning des principales sorties/activités :

Semaine 1 = Océan/Mer

Mercredi 9 juillet : sortie planet Océan à Montpellier

Semaine 2 = Un jour, une mission

Jeudi 17 juillet = Atelier culinaire (préparation du pique-nique)

Du 16 au 18 juillet mini camp à la Bastide du Joncas à Martigues.

Semaine 3 = Tour du monde

Mercredi 23 juillet = Sortie Green Park à Saint Chaptes

Semaine 4 = Le règne animal

Lundi 28 juillet = Château d'eau gonflable et ventre glisse

Mercredi 30 juillet = Sortie Safari de Sigean

Jeunesse

Espace Ados Edition 2025

Une nouvelle fois, cet été, en partenariat avec les Francas, les communes de Domazan, Fournès, Remoulins et Estézargues s'associent afin d'offrir aux **adolescents âgés de 11 à 17ans un espace de loisirs du 7 juillet au 1er août 2025.**

Cette année, les jeunes et leurs 2 animateurs auront comme base la Maison des associations à Remoulins avec comme les années précédentes, un service de navette pour les enfants des autres communes.

Une réunion d'information destinée aux parents et enfants des 4 communes s'est tenue le 11 juin à Remoulins.

Le programme proposé est très attractif avec des activités aussi diverses que des journées sportives, des ateliers culinaires, diverses sorties (Grotte de la Salamandre, sortie au Vieux Mas à Beaucaire), des journées à la mer, une initiation à la pêche dans la vallée de l'Eure, des soirées divertissantes telles que « Blind test et karaoké » ou « Grillades party et mini tournoi Mario kart » .

Du **Mardi 15 juillet au vendredi 18 juillet** , l'espace ado prendra la forme d' **un séjour au Fort saint André** avec nuit au camping, animation au fort, rencontre avec des artistes, spectacles au festival off d'Avignon.

Enfin, grâce à l'effort financier consenti par les communes partenaires et associées dans cet espace ado, le coût pour les familles est tout à fait raisonnable : 12 euros maximum pour une journée à l'extérieur, 50 euros maximum pour le séjour au Fort Saint André .
La plaquette d'information est disponible en mairie ainsi que sur les réseaux sociaux de la commune .

Associations

Un début d'année en douceur pour les activités de l'APE après une fin d'année riche en activités ! Nous avons attendu le mois de mars et l'arrivée des beaux jours pour organiser une vente de goûters.

Nous remercions une nouvelle fois les parents qui se mobilisent pour nous prêter main forte que ce soit via la confection des goûters ou la vente.

Le printemps a été l'occasion de financer différents projets au profit des enfants : goûter des enfants lors du carnaval, interventions sportives.

Nous sommes heureux d'avoir pu financer en intégralité les 2 sorties organisées par l'école le 2 mai au Château de Bosc et le 12 juin à Arles.

Le global de ces 2 sorties représente plus de 2 600€. C'est grâce à l'investissement de tous que nous pouvons permettre aux enfants de bénéficier de ces activités, minutieusement choisies par l'équipe enseignante et dont nos enfants reviennent ravis !

La fête de l'école a eu lieu le vendredi 20 juin. Au programme, de 16h30 à 17h45, la kermesse au City avec différents jeux et animations à destination des plus jeunes.

A 19h, le spectacle des enfants pour notre plus grande joie, qui a été suivi d'une soirée festive accompagnée par le Food Truck L'Atelier Pasta.

Cette année encore nous avons reçu de nombreux lots pour une tombola qui ont permis de gâter de nombreux participants !

Nous profitons de cette occasion pour remercier les professionnels locaux qui ont offert des supers lots pour la tombola. Merci encore !

Nous tenions également à remercier la mairie et ses intervenants, pour leur soutien dans l'organisation des évènements festifs tout au long de l'année.

Merci également aux bénévoles qui nous aident tout au long de cette journée pour permettre sa réussite !

L'équipe de l'APE vous souhaite de passer une bonne fin d'année scolaire et de très bonnes vacances d'été !

Nous espérons vous compter parmi nos bénévoles permanents ou occasionnels pour la prochaine année scolaire afin de continuer à faire vivre l'association au profit de nos enfants !

Elvira, Valentine, Cécile, Charlène, Mélanie et Fabien pour l'APE

Associations

GYM TONIQUE

L'année sportive se termine après quelques changements dans l'organisation.

En premier lieu, nous avons eu le plaisir de retrouver **Nadège** pour animer les cours de **Zumba** dans la bonne humeur avec retour des cours le **lundi** soir pour bien débuter la semaine.

Le **mardi,** **Anne** nous a concocté des soirées intenses puisque cette soirée a également bénéficié d'une nouvelle organisation.

Elle débutait par 30 minutes de swissball suivies par 45 minutes de renforcement musculaire et se concluait par 45 minutes d'étirements.

(une soupe et **bonne** nuit!!)

On s'est réjouit également cette année du succès des cours de **Pascale** qui propose du **Yoga** le **Mercredi**. L'arrivée de nouveaux adhérents est venue étoffer le groupe.

Et pour finir **Helen** a pris soin de nous le **Jeudi** avec des cours de **pilates** qui comme chaque année ont fait le plein d'adhérents.

Mais l'année se termine et nous allons pouvoir profiter des bienfaits de nos efforts.

GYM TONIQUE

L'Assemblée Générale du Jeudi 26 juin

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, l'Assemblée Générale de l'association a eu lieu comme prévu jeudi 26 juin. Nous avons passé un moment très agréable autour d'un verre offert par l'association pour clore cette année sportive.

Malheureusement ce moment n'a pas été la conclusion d'une AG constructive puisque en plus des 5 bénévoles du bureau, seules cinq autres adhérentes étaient présentes (un grand merci à elles pour leur présence) et quelques personnes qui ne pouvaient être présentes ont fait l'effort de nous donner procuration. Nous étions donc très loin du quorum nécessaire au fonctionnement de l'association.

Adhérer à l'association "gym tonique" ce n'est pas acheter un abonnement commercial dans une salle de sport c'est adhérer à une association de bénévoles qui ne fait pas de profits. Nous vous rappelons que notre association (c'est à dire la vôtre) est avant tout une association de proximité destinée à la cohésion, la rencontre, l'animation du village tout en assurant des cours de qualité, dispensés par des profs confirmés.

De plus, le nombre réduit de participants par cours (limité par la taille de la salle) permet un suivi personnalisé, une proximité que vous ne trouverez pas dans une société de service. De par la taille réduite de l'association, la gestion n'est pas une contrainte importante, mais les bénévoles qui la font vivre ont besoin parfois de passer la main, ne serait-ce que pour renouveler l'image et la dynamique. Certaines membres du bureau souhaitent se retirer et ont fait le choix de rester pour faciliter la transition, laissant à d'autres le choix de partir sereinement.

Malheureusement cet effort n'est pas suffisant puisque qu'aucun adhérent n'est volontaire pour rejoindre le bureau. Nous avons tous et surtout toutes des contraintes professionnelles, familiales, de santé qui nous accaparent mais en nous réunissant nous pouvons partager et alléger les tâches.

Nous avons obligatoirement besoin d'une personne sinon l'association disparaîtra.

Après l'échec de cette AG, nous avons décidé d'organiser une nouvelle assemblée à la rentrée qui décidera de la survie de l'association et donc de la reprise ou non des cours.

Avec beaucoup de tristesse, nous allons informer les profs que la continuité de leur contrat est incertaine afin qu'ils puissent s'organiser pour la rentrée.

Si cet appel vous parle et que vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à vous manifester, cela nous permettra de passer un été plus serein.

Contrairement aux années précédentes et au vu de la situation aucune pré-inscription au pilates n'est envisagée.

Nous vous souhaitons un bon été, en espérant vous retrouver à la rentrée motivées pour que vive "gym tonique".

Le bureau

Programme du 18 au 20 Juillet

FÊTE VOTIVE ESTÉZARGUES

par le comité Lou Pelaou

Manade Colombet

Taureaux offerts par la Mairie

18 Juillet

Ouverture des festivités

- 19h30 : Ouverture du bar et grillades
- **DJ Mat**

19 Juillet

- 11h30 : Abrivado
- 12h : Apéritif et grillades
- 15h : Concours de boule en doublette mise 10€ Gain : 50€ + mises
- 18h30 : Bandido
- 20h : DJ Mat
- 21h : Repas Paëlla - Fromage - Dessert - Verre de vin 20€

Repas à réserver au 06.26.46.20.40 ou via le QR Code

20 Juillet

- 10h : Déjeuner offert par le comité
- 11h : Longue au départ du chemin de la Queyrade
- 12h : Apéro mousse avec DJ AnimaSud - Moules frites15€
- 15h : Concours de boule en triplette mixte ou avec enfant(-12ans) mise 10€ Gain : 50€ + mises
- 18h30 : Bandido
- 21h : Concert des **red pipes**
- **Feu d'artifice** offert par la mairie

Foodtrucks disponibles sur place

Jeux gonflables offerts par le comité pour les enfants 18h - 22h

Les organisateurs et intervenants ne répondent pas à des éventuels accidents. Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Le programme est succeptible d'être modifé en cas d'intempéries. L'abus d'alcool est dandereux pour la santé à consommer avec modération.

NE PAS JETER SUR LA VOIR PUBLIQUE

Informations intercommunales

LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Ce service a pour but de répondre aux besoins de mobilité : **le Transport solidaire**. Ce dispositif innovant est conçu pour offrir une solution de transport flexible et accessible à tous.

Les bénéficiaires :

Toute personne résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard de **plus de 70 ans ou bénéficiaire des minimas sociaux.**

Les tarifs :

- **4€ l'aller (7€ l'aller-retour)** sur le territoire des 15 communes de la Communauté de Communes du Pont du Gard,
- **15€ A/R** pour Bagnols sur Cèze, les Angles, Uzès, Beaucaire et Marguerittes,
- **20 € A/R** pour Nîmes et Avignon.

Pour bénéficier du service, vous devez remplir un formulaire d'inscription et joindre obligatoirement les documents suivants pour la prise en compte de votre inscription :

- Photocopie recto / verso de votre carte nationale d'identité,
- Un justificatif de domicile, attestant que vous êtes résident au sein du territoire de la Communauté de Communes,
- Un justificatif permettant de valider votre accès au service si vous êtes bénéficiaires de minima sociaux (attestation pour l'année en cours),
- 2 photos d'identité,
- Un chèque de 2€ de préférence (ou sur place sur rdv en espèces)

Ces documents doivent être envoyés à :

TRANSPORT SOLIDAIRE

Communauté de communes du Pont du Gard 21 bis avenue du Pont du Gard

30210 REMOULINS

Votre inscription sera prise en compte **après la réception de tous ces documents.** Vous recevrez votre carte d'adhérent par la suite.

Informations intercommunales

BUS DE LA MER

⇒ **Lieu de départ : Rond point du Croisée de la Source à Estézargues.**

⇒ **Départ : 8h45 / Retour 19h10**

- Mercredi 18/06 : Le Grau-du-Roi (Gare routière)
- Mercredi 02/07 : La Grande-Motte (Arrêt de bus « Le Ponant »)
- Mercredi 09/07 : Le Grau-du-Roi (Gare routière)
- Mercredi 16/07 : Le Grau-du-Roi (Gare routière)
- Mercredi 23/07 : Le Grau-du-Roi (Gare routière)
- Mercredi 30/07 : La Grande-Motte (Arrêt de bus « Le Ponant »)
- Mercredi 06/08 : La Grande-Motte (Arrêt de bus « Le Ponant »)
- Mercredi 13/08 : La Grande-Motte (Arrêt de bus « Le Ponant »)
- Mercredi 27/08 : Les Saintes-Maries de la Mer (Parking bus -Chemin des Macreuses)
- Mercredi10/09 : Les Saintes-Maries de la Mer (Parking bus –Chemin des Macreuses)

LES JEUNES ONT LA PECHE !

Informations intercommunales

Lettre d'été 2025

Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Courriel :
estezargues.mairie@orange.fr

Site :
estezargues.fr

X :
@ESTEZARGUES

Instagram
mairie_estezargues

Horaires d'ouverture au public :

Le lundi :
14h00 – 18h30

***Les mardi*, jeudi et vendredi** :
8h30 – 12h00

Les autres jours sur rendez-vous

Permanences de Madame le Maire :
Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence *vous pouvez appeler*
Madame Martine LAGUERIE, Maire,
*au **06 09 81 34 77***
ou Monsieur Didier CATUOGNO , 1er adjoint
*au **06 15 65 74 28***
ou Monsieur Elie GARCIA, 2ème adjoint
*au **06 15 65 74 28***
ou Monsieur David REBEYROL, 3ème adjoint
*au **06 70 48 95 71***

Permanences de Monsieur Gérard BLANC
et Madame Muriel DHERBECOURT
Conseillers Départementaux
du Canton de Redessan

La date de permanence est affichée en Mairie quelques jours avant leur venue

Profitez du WIFI4EU PUBLIC

gratuit - sans identifiant - sans mot de passe

Directeur de publication:
Martine LAGUERIE

Photographies
Régine BLANC, Midi Libre, Ecole et APE, Martine LAGUERIE
David REBEYROL, Thierry TREBILLON

Comité de Rédaction
Didier CATUOGNO - Catherine CROCITTI
Faustine FOURNIER – David REBEYROL
Thierry TREBILLON - Cécile VERNET -

Impressions en mairie:
280 exemplaires

Papier recyclé